Le Seignadou le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE Téléphone : 04 68 76 25 40

Décembre 2011

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditozial

Je sais – comme vous tous – que certains ont renoncé à nous lire, parce que *Le Seignadou* est trop « polémique ». Appeler un chat un chat est devenu une offense à la charité, et les cœurs douillets ne le supportent plus. Pour d'autres, mais de la même façon, prier publiquement en réparation des injures faites à Jésus-Christ est devenu excessif, trop violent pour les amoureux des roses blanches!

Cela aussi est un signe des temps, et saint Pie X déplorait déjà cette pusillanimité de bien des catholiques, devenus soucieux de paix à tout prix, plus que de vérité : « Que l'on n'exagère pas les difficultés quand il s'agit de pratiquer tout ce que la foi nous impose pour accomplir nos devoirs, pour exercer le fructueux apostolat de l'exemple que le Seigneur attend de chacun de nous : Unicuique mandavit de proximo suo. Les difficultés viennent de qui les crée et les exagère, de qui se confie en lui-même et non sur les secours du ciel, de qui cède, lâchement intimidé par les railleries et les dérisions du monde : par où il faut conclure que, de nos jours plus que jamais, la force principale des mauvais c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens. » (13 décembre 1908 — Allocution pour la béatification de sainte Jeanne d'Arc)

Pie XI ne parlait pas autrement le 11 décembre 1925, dans Quas primas : « Ce serait assurément le devoir des catholiques de préparer et de hâter [le retour si désirable de l'humanité à son très affectueux Sauveur] par une action diligente ; mais il se fait que beaucoup d'entre eux ne possèdent pas dans la société le rang ou l'autorité qui siérait aux

apologistes de la vérité. Peut-être faut-il attribuer ce désavantage à l'indolence ou à la timidité des bons ; ils s'abstiennent de résister ou ne le font que mollement ; les adversaires de l'Église en retirent fatalement un surcroît de prétentions et d'audace. Mais du jour où l'ensemble des fidèles comprendront qu'il leur faut combattre, vaillamment et sans relâche, sous les étendards du Christ-Roi, le feu de l'apostolat enflammera les cœurs, tous travailleront à réconcilier avec leur Seigneur les âmes qui l'ignorent ou qui l'ont abandonné, tous s'efforceront de maintenir inviolés ses droits. »

Si j'en avais la place, je remettrais sous les yeux de tous un article stupéfiant de M. l'abbé Berto, publié dans La Pensée Catholique n°45-46 en juin 1956 : « Polémique et charité! » Juste quelques extraits : « Interdire au prêtre, parce qu'il est prêtre, l'invective, c'est accepter une image conventionnelle et artificielle du prêtre, qui a son origine ailleurs que dans l'Évangile et dans l'Église, étant l'image mondaine du prêtre ou plutôt sa caricature, bénisseuse, onctueuse, efféminée. Je ne veux pas ressembler à cette caricature dégradante ; je veux garder à portée de ma main le fouet dont s'est servi le Souverain Prêtre, seul vrai modèle des prêtres ministériels. J'ai pu user peu charitablement de ce fouet charitable, peu évangéliquement de ce fouet évangélique, peu sacerdotalement de ce fouet sacerdotal : mais il est charitable, mais il est évangélique, il est sacerdotal, et j'ai deux fois comme prêtre le devoir d'en conserver l'usage, parce que j'ai deux fois comme prêtre le devoir de porter la ressemblance de Jésus. (...) Il est vrai, ce sont

des prêtres, des religieux que je rencontre parfois sur mon chemin. Mais s'ils font une œuvre néfaste, la charité me commande-t-elle de la leur laisser accomplir, parce qu'ils sont prêtres et religieux ? Elle me commande au contraire d'empêcher que leur caractère ne protège leurs entreprises. Elle me commande en même temps, certes, de respecter en eux ce qui demeure respectable, leur vie privée, dont je ne m'occupe jamais, leurs intentions, que je ne présume jamais perverses, la pureté de leur foi, que je ne m'arroge jamais le droit de contester. Pour le reste, la charité qui m'oblige à les aimer comme mon prochain me fait un devoir de les haïr « perfecto odio » comme publicistes, si leur théologie est inexacte, si leur pastorale est funeste, si leur style est ridicule, si leur jugement est faux, si leur goût est sophistiqué, s'ils ratiocinent contre le bon sens, s'ils embrouillent l'univoque et l'analogue, la géométrie et la finesse, l'essentiel et l'existentiel, surtout enfin s'ils ont gagné une audience assez large pour semer le désarroi dans beaucoup d'esprits, pour déranger un grand nombre de têtes faibles. »

~~

Je pourrais tout citer mais ceux que cela concerne ne me liront pas, alors je n'insiste pas. Je préfère m'adresser à ceux qui me comprennent, à ceux qui n'ont pas besoin de cela car ils sont de cette race qui n'hésite pas à déployer les étendards du Christ-Roi pour venger son honneur et réparer les outrages faits à son Cœur (cf. pp. 3-4).

Quand je me remémore les plaintes de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, les larmes de la Vierge à La Salette, les demandes de Jésus-Christ à Louise-Marguerite Claret de La Touche ou la vision de Padre Pio (« Jésus tourna son regard vers moi et je découvris avec effroi que deux larmes coulaient sur ses joues. Il se détourna de tous ces prêtres avec une expression de dégoût et s'écria « Bouchers! » ») comment ne pas trembler, et ne pas hurler la vérité lorsqu'elle est bafouée ?

Mais que dire alors s'il s'agit d'évêques ? Jean Madiran ne se trompait pas en dénonçant en 1968 « L'hérésie du XX° siècle » comme étant celle des évêques. Ainsi, quand un évêque nous dit que nous faisons une « erreur de perspective », ou quand l'archevêque de Toulouse ose écrire des âneries aussi grosses que son cardinal président : « Les groupes qui utilisent quelque forme de violence que ce soit en se réclamant du christianisme nous blessent également et défigurent l'Église. Jésus n'a jamais demandé qu'on venge l'outrage qui lui serait fait. Il ne répond pas à la violence par la violence, mais par le pardon », puis-je me taire, ou, s'il faut me taire, puis-je ne pas faire encore entendre la voix de saint Pie X ? « Oh ! S'il m'était permis, com-

me le faisait en esprit le prophète Zacharie, de demander au divin Rédempteur: « Que sont ces plaies au milieu de vos mains? Quid sont istæ plagæ in medio manuum tuarum? » la réponse ne serait pas douteuse: « Elles m'ont été infligées dans la maison de ceux qui m'aimaient. His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me »: par mes amis qui n'ont rien fait pour me défendre et qui, en toute rencontre, se sont rendus complices de mes adversaires. Et à ce reproche qu'encourent les chrétiens pusillanimes et intimidés de tous les pays ne peuvent se dérober un grand nombre de chrétiens de France. »

Certains proposent, je le sais, des gestes sans colère et sans risque, comme, par exemple : « Nous pourrions dans la journée, et jusqu'à 19 h, passer déposer en silence une fleur blanche devant le Théâtre du Rond Point. Pour éviter tout risque d'affrontement, ni même nourrir un climat de tension, nous ne resterons pas devant le Théâtre, mais irons rejoindre la veillée de prière organisée à Notre-Dame de Paris. Ce geste est beau, simple et parlant. Il ne peut pas être caricaturé. Il pourra être renouvelé chaque jour, jusqu'au 17 décembre, date de la dernière représentation. Il peut être partagé par tous ceux, croyants ou non, qui comprennent la douleur des chrétiens et veulent appeler au respect mutuel. »

Cela est touchant, mais cela me rappelle trop le style des réunions d'Assise, lénifiant et moelleux, tout imprégné de cette « charité sans foi » dénoncée par saint Pie X. Et ce n'est pas avec des roses que nous écraserons la tête de Satan, mais avec la Vierge Marie!

Jésus ne s'est pas défendu, c'est vrai, mais il a pris le fouet pour défendre la gloire de son Père profanée dans son Temple. Et c'est notre devoir, comme vous l'avez fait de façon magnifique, de le défendre en imitant sa colère sainte, armés de cet autre fouet que nous a donné sa Mère, la Vierge Marie : le Rosaire, cette arme qui a procuré tant de victoires à l'Église. Alors, avec ou sans l'accord des évêques, contre l'avis même de tous les bons apôtres qui nous prêchent la modération, que cela plaise ou ne plaise pas aux âmes douillettes, nous continuerons notre charitable polémique, par la prière et le sacrifice mais aussi par la plume et par la parole et par toute sorte de témoignage public de notre foi (cf. tract joint pour les courageux qui souhaiteraient monter à Paris le 11 décembre prochain!).

 $\,$ « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde $\,$ » (Jn, XVI, 23) ou, en d'autres termes : « Courage... on les aura ! »

Le Seignadou

La Maison généralice de la Fraternité Saint-Pie X édite deux revues :

- DICI (Documentation Information Catholiques Internationales): lettre d'information qui présente des faits tirés de l'actualité de l'Église avec un minimum de commentaires. 20 numéros par an (12 pages) — abonnement France: 40€.
- **Nouvelles de Chrétienté** : **revue de formation** qui propose des analyses doctrinales sur la situation présente de l'Église. 6 numéros par an (20 à 24 pages) abonnement France : 20 €.

Adresser un chèque libellé à l'ordre de CIVIROMA - 33, rue Galande - 75005 Paris.

I/. La courageuse réaction toulousaine soutenue par les Audois intrépides !

Catholiques et Français : toujours ! - « Dhimmi » de la république : jamais ! Tel est notre honneur chrétien...

Avec étonnement et fureur, la France « laïque et républicaine » a découvert qu'il existait encore des catholiques qui n'acceptaient pas d'être les « dhimmis » de la république. La dhimma, c'est le statut civil inférieur des chrétiens en pays musulman. Ainsi en va-t-il désormais des catholiques au pays des fondamentalistes laïcards : méprisés et humiliés, ils ne sont tolérés que s'ils se taisent lorsque le blasphème subventionné s'étale sur la place publique. Certains catholiques, parfois même mitrés, se sont rendus lâchement à ce statut ; pas nous !

Monseigneur l'archévêque de Toulouse s'est montré un parfait dhimmi de la république. Face à cet abominable spectacle excrémentiel où le blasphème le dispute à l'obscénité, il se contente de « comprendre le désarroi causé chez les chrétiens de bonne volonté », et bien vite il s'attache surtout à condamner les catholiques qui prétendent manifester publiquement leur réprobation, défendre l'honneur de Dieu et offrir leurs prières réparatrices. Étrange pasteur qui se fait le complice des loups blasphémateurs contre les brebis fidèles!

« Vous faites la publicité du spectacle », avancent encore les sages de ce monde, jetant un voile pudique sur leur pusillanimité. A la vérité, la seule publicité qui les insupporte réellement, c'est celle qui est faite à la Tradition catholique qui brandit l'étendard du Christ-Roi à l'appel de l'Institut Civitas!

Et bien oui, nous sommes fiers d'avoir fait

savoir « urbi et orbi » l'existence de ce spectacle ignominieux afin que nul n'en ignore, donnant ainsi dans le même temps l'occasion de faire connaître à tous une authentique réaction catholique.

C'est notre honneur chrétien de ne pas nous être dérobés. Nous n'avons cédé ni à l'intimidation des gauchistes et des libertaires complaisamment soutenus par les médias, ni à « l'indhimmitation » des autorités civiles et hélas !, aussi religieuses. Il sera dit qu'en l'an de grâce 2011 de l'ère chrétienne, il s'est trouvé à chacune des cinq représentations outrageant notre doux Sauveur, une poignée de chrétiens, peu importe leur nombre — qui n'était d'ailleurs pas négligeable : jusqu'à 2.000 le samedi ! —, pour témoigner avec une admirable détermination de leur foi en Jésus-Christ et consoler son Cœur broyé par l'ingratitude des hommes.

Nous étions environnés de dépoitraillées et de sans-culottes vociférant comme des possédés, fumant de rage aux seuls noms de Jésus et de Marie. Mais face à leurs provocations haineuses, nos prières ardentes se sont élevées comme l'encens : chapelets égrenés, stations du Chemin de Croix méditées et cantiques furent adressés au Ciel comme autant de supplications réparatrices.

En ces derniers jours de l'année liturgique, nous fûmes les acteurs et les témoins privilégiés du mystère de la confrontation eschatologique des derniers temps entre la cité céleste et la cité terrestre. Nous étions triomphants, nous avons triomphé, car « Quiconque est né de Dieu triomphe du monde et la victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi » (Jn, I, 5).

Guilhem de Loÿe

II/. Discours prononcé lors de la manifestation nationale du 19 novembre :

Alain Escada, secrétaire de l'Institut Civitas

Chers amis, est-il fondé d'affirmer, comme nous le faisons, que la christianophobie se développe en France ? Pour répondre, je vous livre un extrait d'un éditorial publié le 4 janvier dernier dans *L'Express*, sous la plume de Christophe Barbier, directeur de la rédaction de ce magazine et peu suspect d'être un catholique réactionnaire.

Parlant des chrétiens en France, je le cite : « (...) tous peuvent se moquer d'eux à qui mieux mieux, jusqu'à l'injure, sans que les censeurs lèvent le sourcil, tandis qu'au moindre trait contre une autre religion, on est frappé d'infamie. (...) Il se développe notamment en France une nouvelle barbarie, qui s'attache à renier l'héritage chrétien, socle de notre civilisation. »

Nous en avons connu une illustration il y a quelques mois avec le *Piss Christ*, cette photographie ignoble d'un crucifix plongé dans l'urine de ce soi-disant artiste contemporain. Nous en voyons une nouvelle démonstration avec cette ignominie jouée au Théâtre Garonne.

Quelle est donc la nature de ce *Golgota Picnic*? Ce spectacle de Rodrigo Garcia est une injure au Christ. Les mots et les gestes y sont blasphématoires et quasi pornographiques, les scènes et les dialogues y sont viscéralement antichrétiens, sordides, pervers et humiliants. Les Évangiles y sont moqués de façon ordurière et profanatoire, avec une violence abjecte et glauque qui relève d'un fanatisme anticlérical et d'un fondamentalisme laïcard que nous combattrons avec fermeté.

J'accuse le directeur du Théâtre Garonne d'être un menteur patenté lorsqu'il prétend que Golgota Picnic, joué précédemment dans d'autres pays, n'aurait suscité aucune critique. Joué l'année dernière en Espagne, ce spectacle blasphématoire y avait provoqué un véritable tollé, suscitant une question au Parlement, puis des manifestations de-

vant le théâtre madrilène. De même en Autriche, une pétition avait circulé pour réclamer la déprogrammation de *Golgota Picnic*, suivie par quelques manifestations pour dénoncer le contenu scandaleusement antichrétien de ce spectacle.

J'accuse les médias de reproduire docilement et complaisamment ce mensonge du directeur du Théâtre Garonne alors qu'il leur suffirait de lire le dossier de presse de *Golgota Picnic* pour trouver cet aveu de Rodrigo Garcia, le metteur en scène de *Golgota Picnic*, je le cite : « *Mes pièces sont toujours mal reçues* », suivi de cette conclusion, je le cite à nouveau : « *Une bonne partie du public est bête.* » Curieusement, aucun journaliste n'a relevé cette arrogance de Rodrigo Garcia publiée dans le dossier de presse de *Golgota Picnic* disponible bien avant la mobilisation que nous avons lancée en France.

J'accuse M. Pierre Cohen, maire de Toulouse, d'insulter l'ensemble des chrétiens lorsqu'il affirme qu'il faut défendre ce spectacle au nom de la liberté d'expression. Qui pourrait un seul instant croire que M. Pierre Cohen invoquerait la liberté d'expression si ce spectacle était non pas antichrétien mais judéophobe ?

J'accuse M. Frédéric Mitterrand d'utiliser sciemment son mandat de ministre de la Culture pour soutenir et financer l'antichristianisme dans le domaine des arts et apporter aux provocations antichrétiennes des subventions publiques par millions d'euros.

J'accuse le journal *Le Monde* d'avoir, dès le début de notre mobilisation, publié des articles de pure propagande mensongère visant à essayer de nous disqualifier et de nous décrédibiliser et cherchant par-là à éviter le véritable débat de fond sur l'incroyable banalisation de l'antichristianisme en France organisée avec la complicité d'acteurs politiques, économiques et culturels. Mais comment s'étonner de cette attitude du journal *Le Monde* lorsqu'on sait que ce journal appartient à Pierre Bergé dont la Fondation est par ailleurs "grand mécène" du Festival d'automne qui programme *Golgota Picnic* ?

J'accuse l'anticléricalisme sectaire des milieux "bobos", ces bourgeois-bohêmes qui cherchent des proies faciles en insultant les chrétiens et surtout ce qu'il y a de plus sacré pour les chrétiens, mais réagiraient bien différemment si on s'en prenait à Marianne, déesse de la laïcité républicaine française que nous serions forcés de considérer comme le

seul dogme auguel il faudrait croire et se soumettre.

Bien sûr, nous sommes ces semaines-ci un objet de curiosité pour les journalistes. Mais qui sont donc ces indignés catholiques, se demandentils ? Incapables de comprendre la démarche spirituelle qui nous anime, combien de journalistes cherchent à tout prix à donner à notre mobilisation une connotation politique partisane. Soyons clairs à leur égard, cette mobilisation n'a vocation ni à faire naître un parti politique ni à servir de porte-valise à un quelconque parti ou candidat.

Mesdames et messieurs les journalistes, nous voyons bien à quel point tout ceci dépasse vos schémas de pensée. Apprenez que pour les croyants que nous sommes, ce n'est pas le principe du "servons-nous" qui nous anime, mais c'est au contraire celui de "Dieu premier servi".

Les autorités ont cru faire plier les indignés catholiques par l'intimidation, les interpellations et les gardes à vue. Des dizaines de jeunes ont été inculpés pour avoir défendu l'honneur du Christ à l'intérieur même des théâtres. Ce que ceux qui commanditent cette tentative de répression n'ont pas compris, c'est que pour nous catholiques, ce n'est pas le jugement des hommes qui nous importe, c'est le jugement de Dieu.

Quel est le véritable sens de notre présence ici ce soir ? Nous sommes ici pour protester contre la profanation commise au Théâtre Garonne. Mais cette protestation n'est pas la finalité de notre action. Nous sommes plus encore ici pour réparer publiquement cette profanation et proclamer publiquement notre Foi.

Le péché commis dans ce théâtre est public, organisé et encouragé par les autorités. En effet, il se déroule au cours d'un spectacle programmé dans le cadre d'un festival de théâtre bénéficiant de plantureuses subventions publiques et du soutien de partenaires médias. La réparation de ce péché doit donc être, elle aussi, publique, organisée et contenir une part de protestation contre ces autorités complices auxquelles il faut rappeler que tout pouvoir vient de Dieu.

Chaque chrétien et notamment chaque père de famille catholique aura à cœur de rappeler que de Dieu, on ne se moque pas.

Je vous avais promis un automne catholique. Il est en marche !





Les péchés capitaux (3) : la gourmandise

d'après P. P. Ide in Les 7 péchés capitaux ou ce mal qui nous tient tête, pp.59-72

La gourmandise, un vilain défaut ? Allons donc, c'est une tarte à la crème ! On ne va pas en faire un plat de ce défaut-là. Quoique... Le sujet est aussi sensible que la crème brûlée. On marche sur des œufs. Osez prétendre, au cours d'un dîner, que la gourmandise est un péché, pire, un vice capital qui nourrit en son sein plein de diablotins et vous allez déguster !

La gourmandise, c'est un « péché mignon », comme le filet du même nom. Un péché enfantin qu'on évoque avec indulgence et tendresse. L'enfance, ce pays où le péché n'existait pas encore... Les yeux pétillent, on chuchote en excusant : « Il est gourmet! » Sur les cartes des restaurants chics, Gourmandises remplace Desserts. C'est aujourd'hui une marque de civilité, de raffinement. Et si, justement, on utilisait le mot de « gourmandise » pour ajouter au plaisir de la bouche celui de la transgression?

I/. NATURE ET DISTINCTION DE LA GOUR-MANDISE

I-1. Description de la gourmandise — Si c'est l'orgueil qui a entraîné l'humanité dans la chute, la gourmandise lui passe le plat : « La femme vit que l'arbre était bon à manger » (Gn III, 6). L'homme cède au Tentateur et se détourne de son Créateur. Il garde en lui l'Image divine et cette soif d'infini qui ne peut être comblée que par Dieu. Il va chercher, en vain, son contentement dans les mets de la terre.

Comment y voir clair ? Pourquoi rechigne-ton aujourd'hui à faire de la gourmandise un péché ?
C'est qu'un jansénisme toujours renaissant nous
laisse croire que le plaisir est mauvais ou périlleux
par nature. On en est venu à identifier gourmandise avec les jouissances de la table. Or, le
péché, ce n'est pas le plaisir, mais le plaisir
immodéré. Saint Thomas d'Aquin définit la gourmandise comme « le désir désordonné de nourriture » (in Somme théologique, IIa-IIae, q. 148, a.
1).

Quel désordre ? Un spécialiste des patates pourries, qu'on ne peut accuser de laxisme, le curé d'Ars, répond : « Est-ce que, quand nous aimons ce qui est bon, nous péchons par gourmandise ? Non, nous sommes gourmands lorsque nous prenons de la nourriture avec excès, plus qu'il n'en faut pour soutenir notre corps » (Saint Jean-Marie Vianney, in Pensées).

La preuve : on peut pécher par défaut. Ne pas se nourrir suffisamment, ne pas savoir honorer un plat, avaler son repas en quelques minutes, sont aussi des fautes contre le bon usage de la nourriture et les joies de la convivialité. Comme toute vertu morale, la sobriété, qui règle notre relation à la nourriture, se tient dans un juste milieu. A l'excès de la gourmandise s'oppose ce que les Anciens appelaient l'insensibilité. De même qu'on peut pécher

par défaut d'humilité (ce que l'on a appelé la modestie), on peut pécher par excès de sobriété.

I-2. Distinction de la gourmandise

- **A)** Les gourmandises matérielles Bien sûr, on est gourmand lorsqu'on dépasse la *mesure* : cinq sangliers alors que trois suffisent à combler notre appétit. Mais ne restreignons pas ce péché à ses seuls excès quantitatifs. On peut être aussi gourmand :
 - selon la *qualité*, lorsqu'on ne recherche que les mets exquis ;
 - selon le *temps*, lorsqu'on devance l'heure de la satisfaction légitime des papilles;
 - selon la manière de manger, lorsqu'on se nourrit sans souci de convenance ni de politesse, on pèche en ne prenant pas l'autre en considération, en se servant le premier, en attaquant un plat sans attendre son convive, en choisissant la meilleure part, en engloutissant avec avidité...

La langue française distingue d'ailleurs le gourmand, le goinfre, le gourmet, le goulu.

B) La gourmandise spirituelle — On peut être gourmand en tout, même en consolations divines. Saint Jean de la Croix dit à propos de ceux qui commettent ce vice « dans les exercices spirituels », qu'ils « cherchent bien plus leur jouissance que la pureté de la grâce et la discrétion » ; cela vaut même pour ceux qui « se tuent de pénitences ». On rencontre souvent cette tendance chez les nouveaux convertis. Ce gourmand-là ne poursuit plus les délectations de la table mais les consolations de la sainte Table. Il recherche les délices spirituels pour eux-mêmes, préfère la consolation au Consolateur, la sensation de bien-être dans la prière à l'exercice de celle-ci.

Or cette convoitise affective centre la personne sur elle-même. Le signe ? Si Dieu ôte sa présence sensible sans ôter sa présence spirituelle qui n'a rien de perceptible, l'âme est toute désorientée. Si notre chemin spirituel était plein de roses, disait le père d'Elbée, dans son livre Croire à l'amour, qu'est-ce qui nous garantirait que nous allons vers Dieu pour lui-même et non pour les roses ? Saint Jean de la Croix propose un autre critère : les gourmands acceptent toutes les mortifications sauf une, l'obéissance, dont « ils esquivent le joug [...], ils préfèrent leurs mortifications à la discrétion et à l'obéissance, qui est la pénitence de la raison » (Saint Jean de la Croix, in La Nuit obscure, L. 1, ch. 6, n. 1).

II/. LA GOURMANDISE EST UN PÉCHÉ CAPITAL — D'abord la gourmandise nous rend lourd, au propre comme au figuré. Elle provoque une hébétude de l'intelligence, un affaiblissement de la capacité à saisir les vérités spirituelles. (Saint Thomas d'Aquin, in *Somme théologique*, IIa-IIae, q. XV, a.

3) « Tenez-vous sur vos gardes, prévient le Seigneur, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans [...] l'ivrognerie » (Lc XXI, 34). Saint Ambroise compare « ceux qui marchent sur leur ventre », c'est-à-dire les serpents, et « ceux qui vivent pour le ventre et la gourmandise, qui ont pour dieu leur ventre » (Saint Ambroise de Milan, in De paradiso, 15). De plus, la gourmandise aliène la **liberté** : « *Il* nous faut d'abord, en soumettant notre chair, prouver que nous sommes libres », disait Cassien. Et il renvoyait à l'Écriture : « Chacun est en effet esclave de celui par qui il est vaincu » (II P. II, 19). Lorsque vous rentrez chez vous l'après-midi et que vous commencez à grignoter des gâteaux, alors que vous ne prenez jamais de goûter à l'extérieur, demandez -vous : « Qui est maîtresse chez moi : ma gourmandise ou ma liberté ? » Lorsqu'il était invité à un dîner officiel, Mgr Eugenio Pacelli - le futur pape Pie XII - savait à la fois faire honneur à chaque plat et rester sobre jusqu'à la fin du repas, de sorte qu'il se levait avec aisance, là où certains clercs éprouvaient une lenteur qui n'était pas le fruit de la seule vertu de patience.

Ensuite, nourriture rime avec **luxure**. Le manque de maîtrise des plaisirs de la nourriture conduit au péché d'impureté : « la gourmandise est la mère de la luxure », dit Évagre le Pontique (in Sur les pensées).

Enfin, la gourmandise - dans le solide comme dans le liquide - dispose à certaines « **attitudes extérieures** » : la tendance au bavardage, à la multiplication des paroles inutiles (la médisance et la calomnie guettent) ; une exubérance, un manque de maîtrise dans les gestes qui peut aller jusqu'à la bouffonnerie ; une négligence physique qui affecte la dignité et blesse la politesse.

III/. MISE EN LUMIERE DE LA GOURMANDI SE — Mais la gourmandise est-elle si aisée à diagnostiquer ? Non, pour deux raisons essentielles :

III-1. Les raisons sociologiques — La société n'aide guère à la tempérance. Les publicités sont alléchantes, les recettes dans les magazines appétissantes, les étals tentateurs, les caisses des grands magasins garnies de sucreries qu'on lorgne en faisant la queue, les rayons chargés de victuailles et la France regorge de produits du terroir qui ne demandent qu'à être goûtés, savourés, aimés. Comment oser dénommer péché un « art de vivre » ?

III-2. Les raisons psychologiques — La psychologie aide à saisir les raisons cachées de nos frénésies papillaires. L'aliment est notre toute première expérience de plaisir. Autour des délectations orales se rejouent tous les contentements de la petite enfance. N'est-ce pas à travers l'expérience de la madeleine trempée dans le thé que commence le grand roman de Marcel Proust, A la recherche du temps perdu, ce temps des bonheurs enfouis mais restés intacts dans les sables de la mémoire ?

Les bonheurs, mais aussi toutes les frustrations. La moindre privation de nourriture ré-

veille des manques profonds de consolation. Certaines blessures d'abandon sont compensées par le plaisir culinaire. En donnant le sein, la maman n'offre pas seulement du lait mais de l'affection : elle nourrit autant l'âme que le corps. Les difficultés à se priver de nourriture qu'on expérimente lors des jeûnes volontaires ont des explications psychologiques et pas seulement morales. Ne dit-on pas d'un homme qui boit qu'il « biberonne » ? Voilà pourquoi un certain nombre de dysfonctionnements dans le manger et le boire relèvent plus de la blessure que du péché. Ces blessures expliquent souvent et peuvent excuser, mais seulement partiellement, l'intempérance. Ce n'est pas le lieu de parler, ici, de l'alcoolisme ou de l'anorexie-boulimie : pathologies lourdes et complexes.

IV/. LES REMEDES — La gourmandise, comme la luxure et l'avarice, est fondée sur un désir démesuré. On va y remédier en intégrant le désir mais en renonçant à ses excès. En bref : en orientant l'acte de nutrition vers le vrai bien de la personne et en le maîtrisant - ce qui n'ira pas sans privations, mais « on n'a rien sans rien », dit la sagesse populaire. Quelques suggestions :

IV-1. Revisiter ses motivations — L'homme contemporain doit réapprendre à écouter tout son corps et pas d'abord son seul plaisir. Prenons le temps de nous demander : pourquoi est-ce que je mange ? Quel bien est-ce que je poursuis ? Souvent, on mange pour la seule satisfaction papillaire. Or « ce qui est agréable n'est pas toujours bon », constatait un sage. Éprouver du plaisir n'est pas le signe que ce que l'on mange - ou boit - est bon ; surtout lorsqu'un mauvais usage répété a déréglé les sens.

On se nourrit d'abord pour se sustenter : « Qu'on prenne la nourriture selon le besoin de la santé et non selon son désir », recommandait Cassien (in Institutions cénobitiques, V, 7). Reconnaissons-le : nous sentons très bien quand nous passons du besoin satisfait à la jouissance démesurée. Notre corps a un thermostat très équilibré ; il sait nous dire « stop ! ». Et ne goûte-t-on pas une joie supplémentaire quand on sort de table sans lourdeur ?

Par ailleurs, un repas est une occasion de rencontrer les autres. **Se nourrir est un acte social**. Un maître spirituel remarquait : « Si tu veux savoir quelle intimité un homme entretient avec Dieu, regarde-le à table. S'il est attentif à chacun, sois assuré qu'il est présent à Dieu. Mais s'il ne pense qu'à se remplir l'estomac, se sert avant les autres, raconte ses histoires sans écouter celle de son voisin, cherche plutôt la compagnie des grands qu'être assis à côté de tout le monde, on peut douter de la profondeur de sa communion avec le Seigneur. »

Enfin, il ne faudrait pas trop vite écarter Dieu de la finalité du repas : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu. » (I Co. X, 31)

- IV-2. Retrouver dans l'aliment un don de Dieu Si Dieu est le terme de toute action, il en est aussi la source. Que notre âme qui désire la nourriture, soit « reconnaissante même pour une simple bouchée », dit Évagre le Pontique (in Traité pratique, 16). Remercions Dieu avant chaque repas, notamment pour ceux qui se sont dévoués à le préparer (le Benedicite) et après (les grâces) notamment pour qu'au don de la nourriture réponde le don de notre personne.
- IV-3. Savoir renoncer Ne rêvons pas : il est impossible de maîtriser le plaisir gustatif sans un minimum de renoncement. Nous saurons qui est maître chez nous notre volonté ou notre affectivité le jour où nous apprendrons à dire « non » à certains plaisirs. Nos difficultés à jeûner pendant le carême, outre les raisons psychologiques exposées ci-dessus, tiennent à ce que nous n'avons guère l'habitude de nous priver le restant de l'année.

Aujourd'hui, certains diététiciens recommandent, pour maigrir, de ne pas martyriser son corps - à juste titre -, mais ils craignent tellement de frustrer la personne de son plaisir oral qu'ils entretiennent la gourmandise. Or le péché ne porte pas sur la nourriture comme telle mais sur le plaisir qu'elle suscite : c'est lui qu'il s'agit de réguler.

- **IV-4. Pratiquer le renoncement** Trois conseils simples à appliquer régulièrement (à chaque repas si possible) :
- prendre d'un plat que l'on aime moins ou pas ;
- renoncer à se resservir d'un mets dont on raffole ;
- · renoncer à un aliment qu'on apprécie.

On peut y ajouter quelques conseils de saint Ignace de Loyola, issus des *Exercices spirituels* et qui n'ont pas vieilli :

- « 1. Il faut moins se priver de pain que des autres aliments, car il n'excite pas autant la gourmandise et ne nous rend pas autant vulnérables à la tentation.
- Quant à la boisson, il faut veiller à une plus grande abstinence que pour le pain, en examinant avec soin quelle quantité de boisson est utile, pour toujours s'y tenir; et, en sens inverse, quelle quantité est nuisible, pour la supprimer.
- 3. C'est surtout pour les plats cuisinés qu'il faut tenir compte de l'abstinence [...]. Cela se fait de deux façons : soit en s'habituant à se nourrir d'aliments ordinaires, soit en mangeant peu d'aliments recherchés [...].
- 8. Pour supprimer la démesure dans le manger et le boire, il est très profitable de déterminer avant le déjeuner ou le dîner, et à un moment où nous ne sentons pas la faim, la quantité exacte de la nourriture à prendre, qu'ensuite nous ne dépasserons jamais [...]. »
- **IV-5. Poser des actes -** Nous avons distingué différentes espèces de gourmandise (en quantité, en qualité, etc.). Repérons-les dans nos vies et tentons d'en prendre le contre-pied. Par exemple : celui qui devance l'heure peut essayer de se fixer un horaire précis de repas et arrêter de grignoter lorsqu'il ren-

tre le soir ou qu'il prépare le dîner.

Saint Ignace conseillait : « Il faut surtout veiller à ce que l'esprit ne soit pas tout entier accaparé par la nourriture à prendre et que nous ne mangions pas avec avidité ou hâte. » Qu'aurait dit le fondateur des Jésuites dans un fast-food ?

IV-6. Mesurer la parole — On prolonge - ou on prépare - le plaisir culinaire par le souvenir : que le rappel de tel repas délicieux n'en vienne pas à occuper toutes nos pensées, toutes nos paroles. Il peut y avoir une démesure dans l'usage de la mémoire.

Inversement, une façon de se plaindre de la nourriture manque de réserve. Souvent, cette lamentation alimente plus encore les conversations que son objet les estomacs. La tempérance commence par le fait d'accepter le contenu de son assiette, pourvu que les normes diététiques soient assurées.

- **IV-7. Traiter la cause** Le plaisir gustatif est une compensation. « *On ne peut pas vivre sans plaisir* », disait Aristote ; or manger est le plaisir le plus immédiat. On peut donc s'aider à moins manger en se faisant plaisir autrement et en diversifiant les sources de consolation. Par exemple : la fatigue attriste ; on est donc tenté de picorer après un long travail ; et si l'on s'offrait plutôt une autre détente : une promenade, un coup de téléphone à un(e) ami (e), un bon livre, un temps musical...
- **IV-8. Patienter** Le gourmand spirituel a soif de consolation. Il peut méditer les paroles du Christ à sainte Catherine de Sienne : après avoir comblé la personne, toujours « je me retire d'elle, non par la grâce, mais par le sentiment [...] Pour faire sortir l'âme de l'imperfection, je me retire d'elle, en la privant de la consolation qu'elle ressentait auparavant [...] Si je le fais, c'est pour l'exercer à me chercher Moi-même en toute vérité, pour l'éprouver à la lumière de la foi et lui apprendre la prudence » (in Le dialogue, chap. 33).

Évagre propose un remède à l'intempérance intellectuelle : « L'un des sages d'alors vint trouver le juste Antoine et lui dit : « Comment peux-tu tenir, ô Père, privé que tu es de la consolation des livres ? » Celui-ci répondit : « Mon livre, ô philosophe, c'est la nature des êtres et il est là quand je veux lire les paroles de Dieu » (in Traité pratique, 92).

IV-9. Imaginer le Christ à table — Cette proposition irritera peut-être, mais saint Ignace lui-même invitait à contempler la manière dont Jésus se nourrissait : « Il importe, tandis que nous mangeons, de voir par l'imagination Jésus-Christ notre Seigneur mangeant avec ses disciples, en remarquant quelle façon il a de manger, de boire, de regarder et de parler et en nous proposant de l'imiter. » L'écrivain Didier Decoin ajoute : « Ce n'est pas seulement pour se sustenter que Jésus passe à table. Manger, c'est être ensemble. Être ensemble, c'est partager. Partager, c'est aimer. Aimer, c'est Jésus. »

IV-10. Méditer sur la Croix — « J'ai soif », dit Jésus sur la Croix (Jn XIX, 28). Durant la Cène, Il l'a annoncé : « Je ne boirai plus du vin de la vigne avant que le monde soit sauvé. » Après avoir célébré le repas par excellence et institué l'Eucharistie, la soif s'empare de Lui. Elle ne cessera de croître, depuis l'agonie de Gethsémani, tout au long de son chemin de Croix. En éprouvant cette torture, pour nous, en ne prenant aucune nourriture pendant sa Passion, le Sauveur crucifie avec lui nos convoitises orales.

La méditation de Jésus qui consent à se priver de toute satisfaction, peut nous quérir progressivement de nos gourmandises et de nos désirs démesurés de consolation gustative. L'Esprit Saint veut aussi tourner nos désirs trop terrestres vers le Père et creuser notre désir spirituel : « L'eau que je lui donnerai deviendra en lui source d'eau jaillissant en vie éternelle. » (Jn IV, 14) Lever les yeux vers le Crucifié, c'est Lui demander quelle doit être la véritable mesure de nos satisfactions et de nos renoncements.

V/. EN CONCLUSION — Qu'on se rassure : la

gourmandise est sans doute un vilain défaut, mais elle n'est pas, en elle-même, un péché grave. C'est le plus facile à commettre, le désordre le plus accessible, à portée de main, à portée de bouche. Le gourmand est un pécheur auguel on est tenté de beaucoup pardonner et plus vite que les autres. Même saint Augustin lui trouve des circonstances atténuantes : « Et qui est-il, Seigneur, celui qui [dans le manger et le boire] ne s'emporte pas quelquefois au -delà des bornes de la nécessité ? » (in Confessions, L. X, XXXI, 47).

Il reste que c'est un péché clef, un test de maîtrise de soi. « Quand l'estomac est maîtrisé par une contrainte prudente et intelligente, tout un cortège de vertus pénètre l'âme », assure saint Nil Sorsky. Certes, la gourmandise est le moindre des péchés capitaux, mais certains Pères de l'Église estimaient qu'elle en constitue le commencement. Si le grand Dante nous annonce, dans La Divine Comédie, que « Toute cette foule qui chante en pleurant / pour avoir suivi la bouche sans mesure, / par faim et par soif, ici redevient sainte » (Le Purgatoire, chant XXIII, v. 64-66), n'oublions cependant pas que cette rédemption se trouve au purgatoire, qui n'a jamais mieux mérité son nom.

Chronique de novembre 2011

La vie de la paroisse ne s'est pas ralentie avec l'automne qui est déjà bien avancé. Le samedi 29 octobre se sont unis par les liens sacrés du mariage M. Guillaume Bonnet et Mlle Marie Pazat de Lys, en présence des deux oncles prêtres de la mariée. Trois semaines plus tard, le 19 novembre, M. l'abbé de Lassus bénissait, aux Carmes toujours, le mariage de M. Guillaume Webre et de Mlle Marine Hartmann. Daigne la Sainte Famille accorder ses bénédictions à ces jeunes foyers catholiques!

Après avoir fêté l'Église triomphante et prié pour l'Église souffrante, le premier samedi du mois nous donna l'occasion de nous placer encore une fois sous le patronage du Cœur Immaculé de Marie. Il faut croire que l'appel lancé dans le dernier Seignadou fut entendu car, fait inouï de mémoire de retraitant, les places autour de la grande table se trouvèrent presque toutes remplies pour la conférence mensuelle, suivie du chapelet et du quart d'heure de méditation. Que les inquiets se rassurent, il reste encore de la place pour accueillir ceux qui désirent se joindre à cette pieuse réunion!

Du 16 au 20 novembre, un grand nombre de fidèles se mobilisèrent généreusement pour aller à Toulouse réparer l'honneur de Notre-Seigneur et manifester publiquement leur indignation en tant que catholiques pour les outrages publics dont le Christ-Roi fait l'objet (cf. pp. 3-4). L'après-midi du samedi 19 novembre eut lieu le grand rassemblement national lancé par Civitas ; ceux et celles qui n'avaient pu faire le déplacement à Toulouse se réunirent à la chapelle du Cammazou pour des prières réparatoires. A tous, et spécialement à ceux qui firent le déplacement chaque soir : bravo et merci pour ce beau témoignage dont vous recevrez le fruit au centuple... et ce, dès ici-bas. N'en doutez pas !

Dans le même temps, le MCF-Aude mit sur pied aux Carmes un marché de Noël au profit de l'école : franc succès, pour le plus grand bonheur des acheteurs comme pour celui (nous l'espérons du moins!) des futurs bénéficiaires, petits et grands. Que tous ceux qui y ont participé de près ou de loin soient ici vivement remerciés.

M. l'abbé Marcille s'est rendu au Pointet la dernière semaine du mois pour suivre avec une trentaine de confrères la session théologique sur l'Église, présentée par M. l'abbé Gleize, professeur au séminaire d'Ecône. Nous rappelons que M. l'abbé Marcille prêchera aux Carmes les Exercices spirituels de Saint Ignace la première semaine des vacances de Noël (renseignements: 04.68.76.25.40).

Catéchisme pour adolescents

Cours mensuel pour jeunes gens et jeunes filles non scolarisés dans nos écoles un mercredi par mois de 20h30 à 21h20 aux Carmes.

Pour tout renseignement : contacter M. l'abbé de Villemagne au 04.68.76.68.42

prochain RDV: Mercredi 07 décembre 2011

Deuxième conférence-MCF sur le sacrement de mariage par M. l'abbé de Villemagne à l'adresse exclusive des personnes déjà unies par ces liens sacrés :

Ie samedi 17 décembre 2011 à 20h30

chez M. et Mme Pieronne à Arzens
(04.68.79.74.38)

Rome - FSSPX ou l'attitude confiante d'un vrai « fils de l'Eglise »

Abbé Bouchacourt, in Jesus Christus nº 136

Ces temps difficiles que l'Église traverse depuis près de 50 ans ne doivent ni nous décourager ni nous faire douter de l'Église catholique qui nous a enfantés à la grâce le jour de notre baptême. Au contraire, ravivons notre foi en Notre Seigneur Jésus-Christ son divin Fondateur, qui lui a promis assistance jusqu'à son retour : « Je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ». Cette Église, sortie de son côté transpercé le Vendredi saint, a reçu pour mission de prolonger les effets de l'Incarnation et de la Rédemption du Sauveur jusqu'à la fin des temps. Comme le fit le Christ durant sa vie terrestre, elle enseigne, sanctifie et guide les âmes vers Dieu avec l'assurance qu'elle ne faillira jamais à sa mission et qu'elle ne périra jamais. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ».

Le Christ à confié à son Église son enseignement. Elle n'en n'est pas la propriétaire mais la dépositaire. Sur son ordre, elle le porte jusqu'aux extrémités de la terre afin de disposer les âmes à recevoir la vie surnaturelle, les éclairer et les conduire à la vie éternelle. « Allez enseignez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toutes les créatures. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné ». C'est la feuille de route que l'Église a reçu de son divin Fondateur et qu'elle doit suivre jusqu'à son retour. Sa hiérarchie, sa discipline, son organisation interne, son droit canonique sont au service de la doctrine reçue du Christ pour la transmission de la foi qu'elle doit conserver, expliquer, expliciter, défendre et transmettre dans toute son intégrité pour le bien des âmes avec l'assistance du Saint-Esprit. Personne, pas même le pape lui-même, ne peut modifier substantiellement ce dépôt reçu, sans prendre le risque d'offenser gravement Dieu et d'ébranler la foi des catholiques eux-mêmes.

L'Église accomplit sa mission depuis plus de 2000 ans, sauvegardant son unité, préservant cet héritage contre les attaques de l'erreur, malgré les persécutions qui n'ont pas manqué depuis sa fondation et les trahisons de certains de ses membres qu'elle a exclus de son sein. Forte de cette assistance divine, elle n'a cessé de se fortifier et de s'étendre sur toute la surface de la terre s'appuyant deux piliers qui constituent la Révélation : la Sainte Écriture et la Tradition. L'Ecriture Sainte est la parole de Dieu écrite sous l'inspiration du Saint-Esprit et consignée dans les soixante-douze livres de la Bible, (quarante-cinq pour l'Ancien Testament et vingt-sept pour le Nouveau). La Tradition, quant à elle, se trouve dans la pratique de l'Église, dans les formules et les usages liturgiques, dans les écrits des Pères et des Docteurs de l'Église, dans les symboles de la foi, dans les Conciles, dans les encycliques des Papes, dans les catéchismes, dans les œuvres de l'art sacré, etc...

Ce patrimoine nous est parvenu intact jusqu'à aujourd'hui. C'est à cette source que se sont abreuvés les membres de l'Église durant toute son histoi-

re. La mise en pratique de cette doctrine a donné un fruit visible : la chrétienté. Les hommes et les femmes, les familles, la société ont été transformés par ce trésor et le ciel s'est peuplé de saints connus et inconnus. Cet héritage précieux nous voulons le connaître, y être fidèles, le défendre et le transmettre dans toute sa pureté aux générations futures. Le renier reviendrait à renier Notre Seigneur Jésus-Christ ainsi que les papes, les martyrs et les saints qui nous ont précédés.

∞6€

Depuis une cinquantaine d'années, avec le concile Vatican II, des hommes d'Église ont voulu adapter ce dépôt révélé à la mentalité moderne. Ce fut le fameux aggiornamento conciliaire. Ils cherchèrent alors à modifier profondément les deux piliers sur lesquels l'Église s'appuie, l'Ecriture Sainte et la Tradition. Les traductions des textes saints de la Bible et leur interprétation furent revues et corrigées dans cet esprit funeste. Une rupture avec sa Tradition bimillénaire a aussi été initiée. C'est ainsi que furent remaniés la liturgie, le droit canon, le catéchisme, l'art catholique lui-même pour les adapter à la nouvelle doctrine enseignée. Comme le fit la Révolution Française, toute référence au passé devait être effacée. L'an I de l'Église conciliaire commença alors avec Jean XXIII et le Concile Vatican II. Du passé fut fait table rase. Un printemps radieux avait été annoncé, ce fut l'hiver qui arriva! Un hiver glacial qui stérilisa l'Église et ses œuvres parce que l'on avait voulu séparer l'Église de son Epoux, le Christ, pour la marier avec le Monde. Cette famille recomposée prit le nom d' « Église conciliaire » selon les propres paroles du Cardinal Benelli. Alors se révéla une crise sans précédent qui n'est toujours pas terminée aujourd'hui. L'Église en a été ébranlée jusque dans ses fondements. Pour garder la foi, les fils de l'Église de toujours, opposés à cet « esprit conciliaire » entrèrent en résistance et subirent la persécution de Rome, des évêgues et des prêtres. Quel mystère insondable! Le Père Calmel, prêtre dominicain français, qui fut aumônier des religieuses dominicaines de Brignoles, grand défenseur de la Tradition dès les preheures a écrit ces mots ques : « Nous ne formons aucunement une petite secte marginale ; nous sommes de la seule **Église catholique, apostolique et romaine**. Nous préparons de notre mieux le jour béni où l'autorité s'étant retrouvée elle-même, dans la pleine lumière, l'Église sera délivrée enfin des brouillards suffocants de l'épreuve présente. Encore que ce jour tarde à venir, nous essayons de ne rien relâcher du devoir essentiel de nous sanctifier ; nous le faisons en gardant la tradition dans l'esprit même où nous l'avons reçue, un esprit de sainteté ».

C'est animé de ce même esprit, qu'un fils éminent de l'Église et digne successeur des Apôtres, Mgr Lefebvre fit des allers-retours incessants entre Ecône et Rome pour tenter de convaincre le pape et son entourage de revenir à la Tradition sans jamais vouloir rompre avec le Siège de Pierre. Voici ce qu'il prêcha le 26 février 1983 au séminaire de Zaitzkofen avant d'ordonner M. l'abbé Cériani et quelques autres diacres :

« Quelques membres de la Fraternité, malheureusement, pensaient qu'il ne fallait pas aller à Rome et que nous ne devrions pas avoir de contacts avec ceux qui aujourd'hui sont dans l'erreur, mais que nous devrions plutôt abandonner ceux qui ont adhéré au concile Vatican II et à ses conséquences. Pour ces raisons, parce que la Fraternité continuait à garder le contact avec Rome et avec le pape, ils préférèrent abandonner la Fraternité.

La Fraternité n'a jamais agi de cette manière, je n'ai jamais cru devoir donner cet exemple. Au contraire je n'ai jamais cessé d'aller à Rome. Je continue à garder le contact avec le cardinal Ratzinger, que vous connaissez déjà, avec le désir ferme que Rome revienne à la Tradition. Si on croit que le pape n'existe plus, qu'il n'y a plus de pape, alors pourquoi aller à Rome ? Et comment ensuite espérer que l'Église retourne à la Tradition ? C'est à lui que revient cette responsabilité. Parce qu'il est le pape, il doit tout faire pour que l'Église retourne à la Tradition. C'est de sa responsabilité. Si aujourd'hui malheureusement il s'est rallié aux erreurs de Vatican II, ce n'est pas une raison de l'abandonner. Bien au contraire. Nous devons faire tous nos efforts pour le faire réfléchir sur la gravité de la situation, faire en sorte qu'il revienne à la Tradition et lui demander qu'il remette l'Église sur le chemin suivi durant vingt siècles.

Certains sans doute, comme ceux qui se sont éloignés de nous, me diront : « c'est inutile, c'est perdre son temps! » Leur problème c'est qu'**ils** n'ont pas confiance en Dieu. Dieu peut tout ! Du point de vue humain, réellement c'est décevant, mais nous devons prier, prier doublement pour le pape, pour que Dieu l'illumine, pour que finalement il ouvre les yeux, pour qu'il voit les désastres qui se répandent dans l'Église. Nous devons prier pour que les séminaires se remplissent comme les nôtres, pour que, de nouveau, ils forment des prêtres qui célèbrent la véritable messe et chantent la gloire de Dieu comme le fit le Christ sur la Croix et pour que continue le Sacrifice de la Croix. Voilà pourquoi je vais à Rome. Ainsi est la Fraternité. »

%∂

C'est ce même chemin que suit son successeur Monseigneur Fellay depuis le rappel à Dieu de notre fondateur. Parce que nous sommes fils de l'Église, nous ne pouvons nous résigner à voir cette Tradition bannie de son sein com- me elle l'est encore aujourd'hui. Ce fut la finalité des récentes discussions doctrinales : montrer aux autorités romaines que l'Église ne pouvait pas se couper de ses racines comme elle l'a fait lors du dernier concile et durant les décennies qui ont suivi. La résolution de la crise que traverse l'Église passe en effet par la restauration de la Tradition à tous les niveaux. Nous sommes convaincus qu'un jour ce retour se fera même si cela pourra demander du temps...

Déjà, en effet, quelques voix s'élèvent, qui ne sont pas de la FSSPX, pour demander de jeter un regard critique sur les textes du dernier concile. Une telle attitude était encore impensable il y a encore 10 ans. Ce mouvement, certes, est encore timide mais il est réel et ira en s'amplifiant. L'aile progressiste refuse une telle éventualité et s'opposera par tous les moyens à une telle restauration comme les ennemis de l'Église eux-mêmes. Il nous revient, à nous fils de l'Église de ne pas nous décourager, de garder la foi et l'espérance, illuminées par la charité, de prier et de faire pénitence pour l'Église et sa hiérarchie. Faisons nôtres ces mots de Notre Dame de la Salette :

« J'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit ; enfin, j'appelle les Apôtres des derniers temps, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté, dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez, et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous et en vous pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheurs. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez ; car voici le temps des temps, la fin des fins ».

Que chacun soit à son poste, là où la Providence l'a mis, ardent à accomplir son devoir d'état, à réciter son rosaire et à faire pénitence aux intentions de la croisade à laquelle Monseigneur Fellay nous a tous appelés jusqu'à la Pentecôte 2012 « pour que l'Église soit délivrée des maux qui l'accablent ou qui la menacent dans un avenir proche, que la Russie soit consacrée et que le Triomphe de l'Immaculée arrive bientôt ». Voilà ce que l'Église attend de ses fils et de ses filles! C'est à la portée de chacun. Nul ne peut se dérober à ce devoir sans être ingrat envers celle qui nous a enfantés à la grâce. Faisons-le avec une grande confiance pour l'honneur de notre Mère la sainte Église et le salut des âmes.



L'a vierge pèlerine de l'Aude et la 4° croisade du rosaire!

02 octobre 2011 et jusqu'au 27 mai 2012.

Tout foyer chrétien qui désire accueillir la vierge pèlerine s'engage à réciter chaque jour à ses pieds le chapelet avec tous les membres de la famille présents pendant une semaine.

Réservation / renseignements : Mme O'Boyle : 04.68.78.97.67 - 06.84.16.41.49 / veronique.oboyle@orange.fr

Horaires des chapelles

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

Le dimanche: Messes 7h45 et 11h00

Confessions 10h30

Rosaire partiel 18h00

Vêpres et Salut 18h45

Complies à 20h50

Le samedi: Confessions de 16h00 à 17h00

En semaine de période scolaire :

Messes 6h45 et 11h40,

ainsi que 10h40 les lundi et jeudi

Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10 (sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)

Chapelet les autres jours

Complies à 20h50

En semaine hors période scolaire :

Messes: 7h45 et 11h40

Vacances scolaires:

Messe: 7h45 en principe

Chapelet, Salut du St Sacrement et Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

Saint-Joseph-des-Carmes Saint-Dominique-du-Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

Dimanche et fêtes : Messe chantée à 9h30

Période scolaire :

- Lundi et samedi 8h00

- Mardi à vendredi 7h15 et 11h40

Jours de messe chantée, une seule messe à 11h00

Congés scolaires:

messe à 8h00 tous les jours

Confessions pour les fidèles :

Samedi:

- après l'action de grâce de la messe de 8h00

- de 17h30 à 19h00

Dimanche:

de 8h30 à 9h20

HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 16 € 1 NEUVAINE: 160€ 1 TRENTAIN: 640 €

Prochaines activités — dates à retenir

- Vendredi 02 décembre 2011
 - 19h00 aux Carmes: messe des messieurs
 - 20h30 : conférence du professeur J. de Viguerie chez M. et Mme de Soulages
- . Samedi 03 décembre 2011 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé Graff, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1° samedi du mois)
- Dimanche 04 décembre 2011 : récollection paroissiale prêchée par M. l'abbé P. Brunet, prieur à Toulouse
- . Mercredi 07 décembre 2011 20h30 aux Carmes : catéchisme pour adolescent (cf. p. 8)
- . Jeudi 08 décembre 2011 11h40 aux Carmes : messe chantée de l'Immaculée Conception
- . Jeudi 15 décembre 2011 18h00 aux Carmes : veillée de Noël réalisée par les élèves du Primaire
- . Samedi 17 décembre 2011 20h30 : conférence MCF par M. l'abbé de Villemagne sur le sacrement de mariage (cf.
- . Samedi 24 décembre 2011 23h00 : Veillée de Noël suivie de la messe de minuit

Attention : il n'y aura pas de « galette des rois paroissiale » cette année en raison de l'occurrence du 1er de l'an et du dernier dimanche des vacances de Noël...

Ephémérides du mois de décembre 2011

			Confessions	Messes	
jeu 1	De la Férie, 3èn	ne classe, violet			
ven 2	Sainte Bibiane, Vierge et Martyre Mém. de De la Férie, 3èn	ne classe, rouge		19h00 : messe des messieurs	
sam 3	Saint François-Xavier, Confesseur Mém. de De la Férie, 3èr	ne classe, blanc	11h : abbé Graff 16h : ab. de Villemagne	Activités des 1 ^{ers} samedis	
dim 4	Ilème Dimanche de l'Avent,	e classe, violet		Récollection paroissiale	
lun 5	De la Férie, Mém. de Saint Sabbas, Abbé 3èn	ne classe, violet			
mar 6	Saint Nicolas, Evêque et Confesseur Mém. de De la Férie, 3èr	ne classe, blanc			
mer 7	Saint Ambroise, Evêque, Confesseur et Docteur Mém. de De la Férie, 3èr	ne classe, blanc			
jeu 8	Immaculée Conception de la T.Sainte Vierge, Mém. de De la Férie, 1è	re classe, blanc			
ven 9	De la Férie, 3èn	ne classe, violet		11h40 messe chantée	
sam 10	De la Férie, Mém. de Saint Melchiade, Pape et Martyr 3èn	ne classe, violet	16h : abbé Graff		
dim 11	Illème Dimanche de l'Avent, 1è	re classe, rose			
lun 12	De la Férie, 3èn	ne classe, violet			
mar 13	Sainte Lucie, Vierge et Martyre Mém. de De la Férie, 3èn	ne classe, rouge			
mer 14	Des Quatre-Temps, 2èn	ne classe, violet			
jeu 15	De la Férie, 3èn	ne classe, violet			
ven 16	Des Quatre-Temps, Mém. de Saint Eusèbe, Evêque et Martyr 2èn	ne classe, violet		Pas de messe à 11h40	
sam 17		ne classe, violet	16 : abbé Marcille		
dim 18	IVème Dimanche de l'Avent, 1èr	e classe, violet			
lun 19	De la Férie, 2èn	ne classe, violet			
mar 20		ne classe, violet		Messe à 11h30 pendant la retraite prêchée par	
mer 21		ne classe, rouge		Monsieur l'abbé Marcille	
jeu 22		ne classe, violet			
ven 23		ne classe, violet			
sam 24		e classe, violet	à partir de 16h et 22h	23h : veillée de Noël Oh : messe de minuit	
dim 25		re classe, blanc			
lun 26		ne classe, rouge			
mar 27		ne classe, blanc			
mer 28		ne classe, rouge		Une seule messe	
jeu 29		ne classe, blanc		à 7h45	
ven 30		ne classe, blanc			
sam 31	Dans l'Octave de Noël, Mém. de Saint Silvestre, Pape et Confesseur 2èr	ne classe, blanc	16h : abbé Graff		